

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

visée à l'article R. 121-19 du code de l'environnement

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, Q ENERGY, via une société projet la **CPES MALAQUAIS**, ouvre, à son initiative, une concertation préalable du **26 juin** au **28 juillet 2023** inclus pour son projet de parc solaire.

Le présent projet sera composé de 69 000 panneaux solaires, représentant 38 000 KWc de puissance totale, ainsi que de 3 postes de livraison.

Le projet pourrait alimenter l'équivalent de la consommation de 19 800 personnes.

Pendant la durée de la concertation préalable, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance de ce dernier sur le site internet <https://qenergy.eu/france/fr/projets/malaquais> ou encore en mairie de Villiers au Bouin, où sera mis à disposition le dossier de concertation.

Le public pourra également adresser à la CPES MALAQUAIS ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse mail suivante : fr-solaire@qenergyfrance.eu. Il conviendra de préciser dans l'objet du message : « Concertation préalable – Observations ».

Des observations peuvent également être envoyées à l'adresse postale suivante :

MULTIBURO Nantes
12 avenue Carnot
44 000 NANTES.

Un registre sera également laissé à disposition, à la mairie de Villiers au Bouin, et sera accessible aux horaires d'ouverture de la mairie.

Mairie de Villiers au Bouin : Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 8h00 à 12h00

Une permanence publique se tiendra le 4 juillet de 17h à 20h en mairie.

Le bilan de la concertation préalable sera publié dans les 3 mois suivant la fin de la concertation sur le site internet dédié au projet.